

Intégration de l'enjeu zone humide dans les documents d'urbanisme en Champagne-Ardenne

Les zones humides constituent des milieux naturels, qui possèdent des caractéristiques et des propriétés spécifiques leur permettant de rendre de nombreux services aux collectivités. À ce titre, les documents d'urbanisme ont vocation et obligation, au regard de la réglementation en vigueur, d'identifier et de protéger les zones humides. Cette note méthodologique régionale a pour double objectif d'aider les collectivités à intégrer cet enjeu national dans leur document d'urbanisme et d'harmoniser ces modalités d'intégration sur le territoire champardennais.

Cette note méthodologique peut faire fonction de « porter à connaissance » des services de l'Etat pour la thématique zone humide lors de l'élaboration ou la révision d'un document d'urbanisme.

bassinversant.org